

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, MANAGEMENT, SCIENCES POLITIQUES

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité

Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité



Niveau d'étude
visé
Bac +3



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
Institut
universitaire
de technologie
(IUT2)



Langue(s)
d'enseignement
Français



Référentiel
RNCP
40517

Présentation

Cette licence professionnelle nationale, initiée, montée et validée par l'Ordre des Experts Comptables répond à un besoin croissant des cabinets comptables de collaborateurs de niveau intermédiaire disposant d'une formation professionnelle et générale de base dans les domaines comptables et juridiques complétée par une formation pointue en fiscalité. Cette formation est dispensée par des enseignants-chercheurs et enseignants titulaires. Ils collaborent avec des experts-métiers sous contrat ou vacataires qui assurent ¼ des enseignements.

Cette formation est organisée :

- **En alternance**, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Rythme de l'alternance hebdomadaire : 2 jours à l'IUT, 3 jours dans une entreprise ou un cabinet d'expertise comptable
- **En formation initiale** (le stage obligatoire de 12 semaines étant réalisé pendant la période en entreprise)

Compétences

- Mettre en œuvre et suivre le contrôle de gestion d'une organisation
- Mettre en œuvre des obligations comptables
- Réaliser un diagnostic et/ou un audit pour apporter des conseils
- Assurer une mission de veille fiscale sur l'évolution législative ou réglementaire pour la mise à jour des connaissances des collaborateurs du cabinet

Organisation

Ouvert en alternance

 Télécharger le calendrier de l'alternance de l'année 2026-2027

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 12 semaines

Cette formation se déroule en alternance. Les étudiants n'ayant pas réussi à finaliser un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage devront réaliser un stage d'une durée minimum de 12 semaines, intégré dans le temps de présence en entreprise de l'alternance.

Stage à l'étranger : En France

Admission

Conditions d'admission

Cette formation peut être accessible sur dossier (et/ou entretien) aux candidats justifiant d'un diplôme de niveau bac + 2 dans le domaine, d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau 5 ou reconnu au même niveau, par une réglementation nationale, ou par une validation d'acquis ou d'études

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- Si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- Ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- Ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de  Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la  Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Candidature

Campagne de Recrutement sur eCandidat

- Début de dépôt : 13/04/2026
- Fin de dépôt : 05/06/2026

Session de recrutement supplémentaire (sous réserve de places vacantes à l'issue de la session précédente) :

- Début de dépôt : 06/07/2026
- Fin de dépôt : 28/08/2026

Public cible

Le candidat doit avoir validé 120 ECTS ou  acquis de l'expérience dans les domaines suivants :

Comptabilité, Gestion, Gestion administrative et commerciale.

Et après

Secteur(s) d'activité(s)

Les débouchés professionnels de cette formation se situent soit dans un cabinet d'expertise comptable, soit dans le service comptable d'une entreprise de type TPE, PME ou PMI. Le collaborateur issu de la licence a vocation à :

- Traiter les incidences fiscales des opérations courantes réalisées chez les clients du cabinet : produits imposables, charges déductibles, amortissements, dépréciations et provisions, assujettissement ou non à la TVA,...
- Pouvoir prendre en charge, sous la responsabilité du chef de groupe ou de l'expert-comptable, le volet fiscal des missions « classiques » clients : élaboration des déclarations de TVA, élaboration de la liasse fiscale, formalités fiscales liées à la création d'entreprise, élaboration des déclarations de revenus, préparation de documents fiscaux, questions simples sur l'application des droits d'enregistrement, et taxe professionnelle...

- Contrôler la comptabilisation des opérations courantes de l'entreprise jusqu'aux travaux d'inventaire et l'établissement des documents comptables de synthèse.

Métiers visés

- Collaborateur de cabinet
- Comptable dans une Entreprise de type PME ou PMI.
- Contrôleur des impôts
- Inspecteur des impôts

Les + de la formation

Les titulaires de la licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité peuvent aussi suivre les UE de la  préparation au Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG). Ils seront dispensés des UE 9, 12 et 13.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Nathalie Orcel

✉ nathalie.orcel@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Robert Girard

✉ Robert.Girard@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité CPEC

✉ iut2-CPEC@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

Service Formation Continue et Apprentissage - IUT2

☎ 04 76 28 46 37

✉ iut2-fca@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Doyen Gosse

Référentiel RNCP

40517.